

Communication N° 22 - 2013

au Conseil communal

Séance du 12 décembre 2013

Boucllement du préavis N° 03-2012 - Renouvellements et acquisitions de véhicules pour les années 2012 et 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour les renouvellements et les acquisitions de véhicules pour les années 2012 et 2013, en référence au préavis N° 03-2012, dont le total d'investissement accordé s'élève à CHF 1'056'774.00.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous, un tableau récapitulatif résumant les renouvellements et acquisitions de véhicules financés par le préavis N° 03-2012 :

Service	Véhicule	Montant consommé (en CHF)	Montant prévu dans préavis (en CHF)	Ecart (en CHF)
Secrétariat municipal	Toyota Yaris Hybrid	24'250.00	0.00	24'250.00
Service admin. + technique	Chariot travail (Karcher)	87'134.25	87'800.00	-665.75
Service admin. et technique	Citroën Jumpy	28'657.25	30'000.00	-1'342.75
Forêts	Tracteur (HSM 805 H)	429'079.75	505'829.00	-76'749.25
Forêts	Suzuki Grand Vitara	34'445.25	41'445.00	-6'999.75
Parcs, promenades, cimetières	Véhicule transport (Iveco)	61'214.40	60'000.00	1'214.40
Parcs, promenades, cimetières	Tracteur (Yanmar)	51'000.00	60'000.00	-9'000.00
Parcs, promenades, cimetières	Tracteur (Kubota)	36'000.00	65'000.00	-29'000.00
Protection civile	Scooter (Piaggio)	3'650.00	3'000.00	650.00
Camps scolaires	Minibus (Mercedes)	88'806.00	82'000.00	6'806.00
Camps scolaires	Minibus (Mercedes)	88'806.00	96'700.00	-7'894.00
Canalisations et épuration	Véhicule de livraison	0.00	25'000.00	-25'000.00
Totaux		933'042.90	1'056'774.00	-123'731.10

Comme vous pouvez le constater, c'est la somme de CHF 123'731.10 qui n'a pas été dépensée. Cet écart s'explique pour plusieurs raisons :

- le véhicule prévu pour le service de l'assainissement des eaux usées n'a pas été acquis car, un véhicule qui n'est plus nécessaire aux services industriels sera transféré dans cette entité ;
- l'acquisition du tracteur-débardeur des forêts a coûté nettement moins cher que prévu ;
- les reprises des anciens véhicules se sont effectuées à des conditions meilleures que prévu ;
- certaines commandes ont pu être regroupées, ce qui a permis d'obtenir de meilleures conditions financières pour l'acquisition de certains véhicules.

Le total des dépenses sera amorti sur une période de 5 ans, dès le 1^{er} janvier 2014, sauf pour le tracteur-débardeur des forêts qui sera amorti sur une période de 10 ans.

Par conséquent, les comptes annuels de fonctionnement de ces prochaines années seront imputés de la manière suivante :

110.3313.00	secrétariat municipal	CHF	4'850.00
300.3313.00	service administratif et technique (domaines)	CHF	23'158.30
320.3313.00	forêts	CHF	49'797.05
441.3313.00	parcs, promenades et cimetières	CHF	29'642.90
660.3313.00	protection civile	CHF	730.00
570.3313.00	camps scolaires	CHF	35'522.40
Total amortissements annuels		CHF	143'700.65

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner